

Vallon Pont d'Arc le 7 février 2022

ELECTIONS 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'en 2022, deux élections majeures vont avoir lieu :

- L'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022.
- Les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Afin de préparer au mieux l'organisation des procurations et des déplacements les jours des scrutins, et dans la mesure où vous en êtes d'accord, je vous invite à vous inscrire sur les listes électorales de la Mairie de votre commune.

Les démarches administratives nécessaires peuvent être effectuées jusqu'au 4 mars 2022.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Directeur Adjoint,
D. KANTE